



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-quatrième session

Rome, 17-24 novembre 2007

Conférences de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis mondiaux

I. Défis

1. Dans leur action de soutien et de plaidoyer en faveur d'efforts internationaux et nationaux aux fins de l'accomplissement des objectifs de sécurité alimentaire approuvés par le Sommet alimentaire mondial et auxquels les Objectifs du Millénaire pour le développement font écho, la FAO et ses partenaires sont appelés à aider la communauté internationale à relever les nouveaux défis mondiaux attachés aux liens étroits qui unissent la sécurité alimentaire, le changement climatique et les bioénergies. Ces défis exigent une réponse exhaustive et plus intégrée dans le cadre de stratégies élargies visant à faciliter l'adaptation des populations, surtout des plus vulnérables, face à l'impact du changement climatique et des bioénergies, et l'atténuation de leurs effets.

2. Les changements climatiques influent sur les performances de l'agriculture en modifiant la disponibilité en eau, en terre, en biodiversité et en services liés à l'écosystème terrestre, et ils contribuent à accroître les incertitudes tout au long de la filière alimentaire, du rendement jusqu'à la dynamique des échanges commerciaux entre les pays et enfin à l'économie mondiale. Cela retentira sur la sécurité alimentaire et sur la capacité de nourrir quelque 9 milliards d'individus d'ici à 2050. L'impact de l'évolution du climat sur les forêts, y compris le dépérissement forestier et les feux de forêt, accentuera les effets négatifs de ces changements sur les ressources en sols et en eaux, et par conséquent sur les systèmes alimentaires des plus de 400 millions de personnes qui sont directement tributaires des forêts pour leur nourriture et leurs moyens d'existence. D'autre part, l'impact du changement climatique sur les écosystèmes marins, côtiers, estuariens et d'eau douce devrait toucher plus de 200 millions de personnes dont les moyens d'existence dépendent directement ou indirectement des pêches, en modifiant la nature des ressources aquatiques, leur répartition et leur productivité, et en accentuant la vulnérabilité des communautés vivant dans les

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

régions reculées de faible altitude, avec une fréquence croissante des catastrophes naturelles, notamment des inondations et des cyclones.

3. Les bioénergies contribuent à accentuer la pression exercée sur les produits agricoles, ainsi que sur les ressources naturelles nécessaires pour satisfaire les besoins alimentaires et en matière d'emploi rural. La mutation rapide des conditions environnementales et le renforcement de la concurrence à l'égard des ressources productives retentiront à leur tour sur la sécurité humaine sous toutes ses formes.

4. Les politiques en matière de sécurité alimentaire et autres initiatives visant à réduire la faim et la pauvreté, en particulier dans les zones rurales où vivent les pauvres, devront relever ces nouveaux défis.

II. Rôle et mandat de la FAO

5. L'agriculture est à la fois une source et un réservoir de gaz à effet de serre, et une source et un utilisateur d'énergie. Bien que le rôle de l'agriculture, des pêches et des forêts soit reconnu dans les débats sur le climat et sur l'énergie, les négociations et les mécanismes internationaux actuels (par exemple, le Protocole de Kyoto, le Plan-cadre de Nairobi) ne sont pas directement centrés sur la sécurité alimentaire ou sur les moyens d'existence en milieu rural. Conformément à son mandat, il incombe à la FAO d'informer, d'alerter et de préparer la communauté internationale et ses pays membres concernant les menaces et les possibilités liées à l'évolution du climat et à la récente accélération du développement des bioénergies. Il lui revient également de faciliter la décision et l'action en réunissant les décideurs, les producteurs et les organisations non gouvernementales afin qu'ils examinent et conviennent de moyens appropriés pour mettre en place des mécanismes d'atténuation, d'adaptation et d'ajustement et permettre ainsi au secteur de l'alimentation et de l'agriculture, y compris ses bases écologiques, de relever les défis du changement climatique. Par ailleurs, l'Organisation et ses partenaires doivent favoriser une réponse plus intégrée face à la pression concurrente que la production de bioénergie, notamment de biocombustibles, exerce sur les ressources agricoles et qui tient, dans une certaine mesure, aux problèmes climatiques et aux inquiétudes en matière de sécurité énergétique.

6. En s'appuyant sur ses propres avantages comparatifs et sur ceux de ses partenaires, notamment des institutions établies à Rome et d'autres organisations concernées au sein du système des Nations Unies, ainsi que des instituts de recherche, des universités et des organisations non gouvernementales, la FAO s'efforcera de soutenir la prise de mesures nationales et internationales face à ces défis, y compris les instruments multilatéraux, ainsi que les stratégies et les politiques nationales, en veillant à ce que le renforcement des capacités d'atténuation et d'adaptation tienne également compte du lien entre la sécurité alimentaire, le changement climatique et les bioénergies.

7. Lors de l'examen du projet de PTB 2008-09 par la réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (5 septembre 2007), il a été constaté « que des ajustements limités avaient été faits aux programmes existants, notamment pour tenir compte de nouveaux défis comme le changement climatique et la bioénergie ». Le PTB 2008-09 de la FAO vise à répondre à ces défis par des programmes centrés sur les avantages comparatifs de l'Organisation et à resserrer les liens entre le travail d'analyse global et l'expérience acquise dans le cadre de l'application au niveau local, tout en renforçant l'action multidisciplinaire et en tirant le meilleur parti des alliances externes. Concernant le changement climatique, l'objectif est de refléter progressivement les grandes contributions que la FAO peut apporter, dans le cadre de son mandat, aux politiques et aux mesures d'adaptation et d'atténuation des effets, ainsi qu'à la gestion des risques de catastrophe liés au climat. Les travaux dans le domaine de la bioénergie viseront à en identifier les menaces et les potentialités de façon équitable, en assurant une bonne compréhension et prise en compte de ses différentes dimensions, en termes socioéconomiques, de sécurité alimentaire et de viabilité environnementale.

8. Les changements au programme et à la structure organisationnelle de la FAO, approuvés en 2006-07, ont permis une mise en application plus cohérente de ces importantes orientations multidisciplinaires. Les entités de programme *2KP07: Adaptation aux changements climatiques et atténuation de ces changements*, et *2KP06: Bioénergie*, coordonnées par les groupes de travail interdépartementaux correspondants, sous la conduite de la nouvelle Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie, témoignent de l'importance donnée aux changements climatiques et à la bioénergie. Par ailleurs, l'entité de programme transversale *3BA04: Analyses socioéconomiques des perspectives mondiales en matière d'alimentation et l'agriculture*, cherche à identifier les problèmes futurs qui pourraient être associés aux nouvelles perspectives à long terme concernant l'alimentation, la nutrition, l'agriculture et l'utilisation des ressources naturelles dans le monde, et pour lesquels des politiques agricoles correctives sont nécessaires.

9. Il est prévu d'organiser en 2008 une série de réunions d'experts et deux conférences de haut niveau, financées principalement par des ressources extrabudgétaires et en collaboration avec des partenaires multilatéraux, le cas échéant, afin d'assurer la pleine prise en compte de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles dans le débat international en cours sur les bioénergies et le changement climatique.

III. Réunions d'experts sur le changement climatique et les bioénergies

10. Afin de constituer une base de données factuelles pour les stratégies d'intervention sectorielles et pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences des pays, la FAO rassemblera les meilleures connaissances disponibles et tirera parti des réseaux appropriés par le biais de réunions d'experts concernant:

- l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets;
- les changements climatiques et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et en eau;
- les maladies et les organismes nuisibles transfrontières liés au climat, y compris les espèces aquatiques concernées;
- les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe;
- les politiques, les marchés et le commerce des bioénergies et la sécurité alimentaire;
- les perspectives mondiales et la sécurité alimentaire et énergétique.

11. Les réunions d'experts se tiendront entre janvier et mars 2008. Une brève présentation de chacune d'elles figure en appendice.

12. Chacune de ces réunions examinera les possibilités et les contraintes inhérentes aux secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, et notamment les liens intersectoriels entre la sécurité alimentaire, le développement rural (y compris les eaux côtières et continentales) et l'environnement, ainsi que des domaines clés connexes, à savoir l'investissement et la recherche, les méthodes et les outils, le renforcement des capacités, les cadres réglementaires, les implications en matière de politiques (aux niveaux national et international), les partenariats possibles et les instruments financiers et d'investissement disponibles (anciens et nouveaux).

13. Chaque réunion étudiera plus spécifiquement comment une meilleure intégration des interventions avec d'autres institutions compétentes pourrait permettre de mieux soutenir les réponses apportées aux niveaux mondial, régional et des pays, grâce à une gestion plus efficace des multiples dimensions de la sécurité alimentaire, du changement climatique et des bioénergies, en tenant compte des incidences socioéconomiques et des moyens d'existence des groupes vulnérables.

IV. Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis des bioénergies et du changement climatique

14. Il est proposé de tenir une Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis des bioénergies et du changement climatique, au Siège de la FAO, à Rome, du 3 au 5 juin 2008. Tous les pays membres de la FAO, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes, ainsi que d'autres institutions concernées, seront invités à y participer. La Conférence s'appuiera sur les conclusions des réunions d'experts susmentionnées.

15. Le principal objectif de la Conférence proposée serait d'inscrire la question de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté dans le cadre du changement climatique et de la sécurité énergétique. Plus précisément, il s'agirait d'évaluer les défis que l'évolution du climat et les bioénergies représentent pour les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, afin d'identifier les interventions nécessaires pour préserver la sécurité alimentaire dans le contexte plus général des mesures recommandées, aux niveaux mondial, régional et national, au regard de l'évolution du climat et des bioénergies. Une contribution serait ainsi apportée aux efforts déployés par le système des Nations Unies dans le domaine des changements climatiques.

16. La Conférence de haut niveau produira les résultats suivants:

- une meilleure compréhension du lien qui unit la sécurité alimentaire, les changements climatiques et les bioénergies, sur des bases scientifiques et au regard des politiques et des pratiques internationales actuelles;
- l'identification d'un processus d'action institutionnelle pour l'intégration de mesures de protection de la sécurité alimentaire dans les accords multilatéraux concernant le climat, notamment le Mécanisme pour un développement propre et les accords post-Kyoto;
- l'identification de mesures pour l'établissement d'une Charte de la bioénergie qui tienne compte à la fois de l'agriculture durable, du développement rural et de la sécurité alimentaire;
- une définition de la réponse donnée par la FAO par divers moyens: interventions sur le terrain, partenariats et coopération multilatérale et régionale, y compris l'assistance fournie pour tirer le meilleur parti des mécanismes financiers;
- une déclaration sur la sécurité alimentaire, le changement climatique et les bioénergies.

17. Sachant que la réalisation des objectifs mondiaux et nationaux/régionaux de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté rurale (objectifs du SMA et cibles des OMD) dépend dans une large mesure du développement du secteur agricole et rural, il sera fait appel à des partenaires compétents, au sein et en dehors du système des Nations Unies, pour le traitement de certaines questions multisectorielles, renforçant ainsi la coopération internationale.

V. Conférence de haut niveau sur le thème *Nourrir la planète en 2050*

18. Il est proposé par ailleurs de tenir une Conférence de haut niveau sur le thème *Nourrir la planète en 2050*. Les dirigeants mondiaux et des personnalités internationales se réuniront à cette occasion pour examiner un éventail d'options en vue d'une vision commune et définir les voies à suivre en perspective pour élargir cette approche à d'autres facteurs du changement mondial, outre les bioénergies et l'évolution du climat.

19. Face à des changements aussi spectaculaires que la croissance inégale de la population (9 milliards d'individus en 2050, principalement dans les pays en développement), la migration et l'urbanisation, et l'évolution de la structure du marché des produits alimentaires et des modèles de consommation, il est nécessaire d'élaborer de nouvelles stratégies et interventions concernant la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation du système alimentaire.

20. Le contexte de la coopération pour le développement est lui aussi en évolution, avec notamment l'introduction de nouvelles modalités de financement, l'apparition de nouvelles sources d'investissement et d'assistance de la part de la société civile et du secteur privé, et le rôle des institutions multilatérales dans la définition des plans nationaux de développement. Il est donc

nécessaire d'apporter des ajustements au niveau de la planification stratégique de la FAO et au rôle de l'Organisation au sein du système des Nations Unies au sens large, afin que celle-ci puisse accomplir son mandat et contribuer à la réalisation des OMD.

21. La Conférence de haut niveau vise à réserver une place stratégique aux défis futurs et à mettre en place des processus qui définiront la vision à long terme de la FAO pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les forêts et les pêches. Le rapport de l'Évaluation externe indépendante (EEI), dont la Conférence de la FAO est saisie, contient une importante recommandation concernant la formulation d'un nouveau Cadre stratégique pour la FAO. Compte tenu des conclusions de l'Évaluation externe, selon la décision qui sera prise par la Conférence de novembre 2007, l'EEI prévoit la formulation d'un projet de Cadre stratégique en 2008, puis l'adoption finale du nouveau Cadre par la Conférence, à sa session ordinaire de 2009. Des contributions de haut niveau au processus consultatif envisagé pour la formulation du nouveau Cadre stratégique en 2008-2009 seraient nécessaires. Le centre d'intérêt de la Conférence de haut niveau proposée s'étendrait bien au-delà du simple rôle et des activités futures de la FAO à la lumière des défis identifiés, mais il est clair que le processus préparatoire de la conférence irait tout naturellement alimenter la formulation du Cadre stratégique, notamment quant à la définition de la vision à long terme mentionnée plus haut.

22. Un site web sera créé pour les Conférences de haut niveau proposées et les manifestations préparatoires, avec possibilité de conférences électroniques et intégration de fonctions interactives qui permettront aux pays membres et autres parties prenantes de communiquer et d'échanger des connaissances et leurs points de vue, avant, pendant et après les événements.

23. Des manifestations se dérouleront en marge des Conférences régionales de la FAO en 2008 pour informer de l'état d'avancement des travaux et étendre le processus consultatif dans la plus grande mesure du possible. Des réunions consultatives avec les ONG et le secteur privé seront également organisées, ainsi que des séances d'information au cours des préparatifs des événements et de leur suivi, y compris dans le cadre de réunions d'autres organes des Nations Unies, notamment celles de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

24. Les activités susmentionnées représentent des pas en avant importants vers le renforcement de la capacité de la FAO à relever les défis futurs. Les entretiens avec les pays membres, la communauté scientifique et les partenaires internationaux apporteront une précieuse contribution au façonnement d'une FAO réformée, y compris à l'élaboration d'un nouveau Cadre stratégique pour l'Organisation.

VI. Appendice: Réunions d'experts

A. ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ATTÉNUATION DE LEURS EFFETS

25. Cette réunion d'experts étudiera les différentes options pour une adaptation aux changements climatiques intégrant les sexes et les vulnérabilités et l'atténuation de leurs effets, ainsi que les stratégies d'application susceptibles de préserver ou d'améliorer de manière durable et économiquement viable, la sécurité alimentaire des populations vulnérables. Elle proposera des moyens d'action stratégiques permettant à la FAO et à ses partenaires de faire face aux défis et aux incertitudes liés à l'évolution du climat, et d'y répondre dans le cadre de plans nationaux pour la sécurité alimentaire. Elle favorisera l'échange d'expériences entre les pays concernant la définition de directives et de plans pour des mesures d'adaptation dans le secteur de l'agriculture, des pêches et des forêts, y compris les outils disponibles pour le renforcement de la résilience et la promotion de stratégies d'adaptation tenant compte des vulnérabilités. Elle identifiera des mécanismes économiques pour promouvoir le paiement des services environnementaux et faire ainsi en sorte que les agriculteurs, les pêcheurs et les forestiers soient adéquatement compensés pour les mesures d'atténuation mises en œuvre. Elle identifiera des modalités de financement pour le renforcement des capacités nationales de mise en œuvre de stratégies et d'interventions.

B. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES ET EN EAU

26. Les changements climatiques devraient avoir un retentissement important sur la disponibilité, la variabilité et la répartition annuelle des ressources en eau douce. L'agriculture absorbe environ 70 pour cent du total des prélèvements d'eau et, en situation de pénurie d'eau, l'agriculture, les pêches continentales et l'aquaculture devraient être affectées de manière importante par ces changements. Cette réunion d'experts étudiera différents scénarios possibles quant à l'impact des changements climatiques sur le régime hydraulique mondial, ainsi que les effets qu'ils pourraient avoir sur la gestion des eaux aux fins de la production alimentaire. Elle évaluera les différentes modalités d'adaptation possibles et les stratégies d'application susceptibles de préserver ou d'améliorer la gestion des eaux et la sécurité alimentaire d'une manière durable et économiquement viable. Elle proposera des moyens d'action stratégiques permettant à la FAO et à ses partenaires de faire face aux incertitudes liées à l'évolution du climat, et d'y répondre, et d'élaborer des plans pour améliorer la gestion de l'eau aux fins de la production alimentaire.

C. MALADIES ET ORGANISMES NUISIBLES TRANSFRONTIÈRES LIÉS AU CLIMAT, Y COMPRIS LES ESPÈCES AQUATIQUES CONCERNÉES

27. Cette réunion d'experts fera le point des connaissances actuelles concernant les liens entre les changements climatiques et l'évolution des risques sanitaires pour les plantes et pour les animaux, y compris en relation avec la santé humaine et la sécurité alimentaire. Elle évaluera également les conséquences probables de l'évolution du climat sur les maladies des poissons et les espèces aquatiques envahissantes, et leur effet sur les pêches et sur l'aquaculture, ainsi que les mesures de prévention et d'adaptation appropriées. Elle identifiera, selon une approche régionale, les maladies et les organismes nuisibles posant des risques particuliers, en tenant compte de l'augmentation de leur incidence et/ou de leur distribution et de leur impact potentiel, sous l'effet des changements climatiques. Elle proposera des stratégies de prévention et d'adaptation appropriées et fournira des orientations concernant la surveillance et la maîtrise des maladies et des organismes nuisibles, à partir de l'examen des accords, des instruments, des stratégies et des programmes disponibles, tels que le programme EMPRES. Des partenariats et des modalités de financement pour le renforcement des capacités nationales seront identifiés.

D. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

28. Cette réunion d'experts se penchera sur les liens intersectoriels entre les effets probables du changement climatique, et la nature et la fréquence des catastrophes, ainsi que sur les possibilités d'une meilleure gestion et réduction des risques de la part des groupes vulnérables affectés, en mettant notamment l'accent sur les incidences pour l'agriculture (cultures et élevage), les forêts, les pêches et leur contribution à la sécurité alimentaire. Elle fera le point de l'état actuel des connaissances et des meilleures pratiques en matière de gestion des catastrophes et de réduction des risques dans le contexte de l'évolution du climat. Elle proposera de nouvelles orientations pour la gestion et la réduction des risques de catastrophe, et évaluera la nécessité de mécanismes de financement internationaux plus spécifiques pour soutenir le renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe, de la préparation et de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays à haut risque et à faible capacité.

E. POLITIQUES, MARCHÉS ET COMMERCE DES BIOÉNERGIES ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

29. Cette réunion d'experts fera le point des politiques mondiales en matière de bioénergies, leur nature et leur raison d'être, compte tenu des nouvelles tendances qui sont à l'origine de ces politiques. Elle évaluera divers scénarios futurs (coûts et avantages) concernant la demande

d'énergie, les sources d'approvisionnement, les prix de l'énergie et l'économie de la production de biocombustibles pour répondre à la demande de matières premières différentes, y compris la recherche et le développement concernant les matières premières et les technologies de deuxième génération dans divers pays. Elle évaluera également l'impact des politiques bioénergétiques et de la production de biocombustibles sur les marchés et les échanges mondiaux des produits de base, y compris l'effet cumulatif des objectifs actuels ou proposés sur les effets futurs du marché, ainsi que l'analyse distributive des gagnants et des perdants d'une production accrue de biocombustibles, à court et à long termes.

F. PERSPECTIVES MONDIALES ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE

30. Cette réunion d'experts étudiera l'incidence de la production bioénergétique et des politiques en matière de biocombustibles, sur les revenus, les modèles d'utilisation des terres fondés sur les sexospécificités et la sécurité alimentaire. Elle se concentrera sur les perspectives mondiales et sur la croissance du secteur bioénergétique, ses potentialités et les répercussions probables à court et à long terme sur les producteurs ruraux, les revenus agricoles et la sécurité alimentaire, à partir d'exemples au niveau national et des ménages. Elle s'attachera également à promouvoir le dialogue sur les nouveaux mécanismes visant à assurer la bonne intégration des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire et à l'environnement, dans des stratégies et des programmes de développement durable des bioénergies.